

## LIVRET DES DISPOSITIFS

Le

# Logement d'abord

Expérimentations & perspectives  
dans le Val d'Oise

Mardi 14 juin 2022

De 09h00 à 12h30 - Hôtel d'Agglomération  
95000 Cergy - RER A



# Agir contre le sans-abrisme

FEUILLE DE ROUTE DU SERVICE  
PUBLIC DE LA RUE AU LOGEMENT

## Mettre en place le Service public de la rue au logement

- ✓ Déployer le plan quinquennal pour le **Logement d'abord**
  - ✓ Piloter la **transformation du parc d'hébergement** selon une trajectoire pluriannuelle cohérente avec le Logement d'abord
  - ✓ Faire des **SIAO** la clef de voûte de la mise en œuvre du Logement d'abord au niveau territorial
  - ✓ Construire une **nouvelle tarification des CHRS** et proposer des mesures de simplification administrative
  - ✓ Mieux accueillir les **publics spécifiques** comme les femmes
  - ✓ **Poursuivre l'humanisation et la rénovation** des centres d'hébergement et des accueils de jour
  - ✓ Construire une **stratégie** et une réponse conjointes avec le Ministère de l'Intérieur sur l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile
  - ✓ Mieux accompagner les **personnes migrantes** dans l'hébergement
  - ✓ Renforcer le dialogue avec le **secteur associatif**
- victimes de violence, les jeunes en errance, les personnes en situation de grande marginalité

## Développer les leviers structurels du déploiement du Logement d'abord

- ✓ **Améliorer la connaissance du public sans domicile** et la visibilité des études existantes
  - ✓ **Construire un SI-SIAO à la hauteur des attentes** des utilisateurs et des enjeux de pilotage de la politique publique
  - ✓ Développer l'offre de logement adapté : résidences sociales, intermédiation locale, pensions de famille, FLAI adapté
  - ✓ **Accélérer l'accès au logement des personnes sans domicile fixe**, notamment les réfugiés,
  - ✓ **Développer les approches territoriales partenariales** et accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre du Logement d'abord
  - ✓ **Transformer et mettre en cohérence l'offre d'accompagnement** des ménages sans domicile
  - ✓ **Dynamiser les approches combinées** emploi-logement et santé-logement
- en renforçant l'animation territoriale avec l'ensemble des acteurs

## Mettre la performance sociale au coeur de la lutte contre le sans-abrisme

- ✓ Faire du programme 177 l'instrument d'un déploiement du Logement d'abord selon une trajectoire pluriannuelle et maîtrisée
- ✓ Construire une programmation territoriale pluriannuelle
- ✓ Donner la **lisibilité** aux acteurs et engager une **démarche concertée de maîtrise des coûts**, pour avoir des prix à la place de l'hébergement plus cohérents et adaptés en fonction des territoires
- ✓ **Systématiser le pilotage par les résultats** et la recherche de performance sociale
- ✓ Renforcer le dialogue de gestion avec les territoires et les opérateurs
- ✓ Refondre le **dispositif de suivi du parc d'hébergement** et simplifier les dispositifs d'enquête
- ✓ Poursuivre la **professionnalisation des acteurs associatifs**

## Prévenir les ruptures

Mettre en oeuvre le 3ème plan interministériel de prévention des expulsions

- ✓ Assurer une transition progressive de l'état d'urgence sanitaire vers une **reprise maîtrisée de la gestion courante de la procédure d'expulsion locative**
- ✓ **Renforcer le pouvoir des CCAPEX** et étendre leur implantation au niveau infra-départemental
- ✓ **Intégrer les métropoles** dans la stratégie territoriale de prévention des expulsions locatives
- ✓ **Améliorer l'instruction informatisée des signalements** de personnes menacées d'expulsions et la capacité à suivre l'activité (Exploc)
- ✓ Poursuivre les travaux de **construction d'une stratégie d'indemnisation des bailleurs**

## Développer une stratégie globale de prise en compte des gens du voyage

- ✓ **Améliorer la prise en compte de l'habitat des gens du voyage**
- ✓ **Établir un plan général d'amélioration des conditions d'accueil et de vie des gens du voyage**
- ✓ **Relancer les schémas départementaux des gens du voyage**
- ✓ **Réhabiliter des aires permanentes d'accueil** dans le cadre du plan de relance
- ✓ **Améliorer la scolarisation et la persévérance scolaire** des enfants de familles itinérantes et du voyage
- ✓ **Piloter la Commission nationale consultative des gens du voyage** pour un mandat de 5 ans

## Transformer les foyers de travailleurs migrants

- ✓ **Accélérer le plan de traitement des foyers de travailleurs migrants** via le plan de relance et le soutien aux opérateurs
- ✓ **Renforcer l'animation du réseau** et diffuser les bonnes pratiques
- ✓ Déployer le feuille de route pour **augmenter la création de résidences sociales** et préciser leur orientation sociale
- ✓ **Renforcer le suivi spécifique** des migrants (crise sanitaire, canicule)

## Agir sur tous les leviers mobilisables pour résorber les bidonvilles

- ✓ **Redynamiser la politique de résorption des bidonvilles** en renforçant les stratégies partenariales territoriales de résorption des bidonvilles
- ✓ **Améliorer le repérage et la scolarisation des enfants en situation de grande précarité** (squats, bidonvilles, rue, hôtels sociaux...) et développer la persévérance scolaire
- ✓ Développer une **version professionnelle de la plateforme numérique**
- ✓ Développer un **réseau d'intervenants spécialisés**

## PRESENTATION DU DISPOSITIF « NOUVEAU TOI(T) »

Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement pour des personnes en situation de grande exclusion.

### GENÈSE

Ce dispositif renommé Nouveau Toi(t), est issu de l'appel à manifestation d'intérêt, lancé par la DIHAL. Ce dernier vise à la création de projets expérimentaux d'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective.

Ces projets s'intègrent dans la dynamique du plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022) et de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté (2018-2022). Le projet est inscrit dans une démarche expérimentale d'une durée de 3 ans.

### CAPACITÉ D'ACCUEIL ET CONDITIONS D'ACCUEIL

10 personnes (hommes, femmes, binômes) accueillis dans des pavillons sur la commune de Bezons, qui disposent de chambres individuelles et d'espaces collectifs.

### PROFIL DU PUBLIC

Les personnes accueillies sont principalement en situation d'urgence sociale et ne fréquentent pas ou plus les structures existantes. Ce dispositif répond aux situations des personnes ne formulant plus aucune demande et pour qui il est nécessaire « d'aller au-devant ». Ce sont des personnes vivant à la rue depuis longtemps ou et/ou parfois en squat.

### MISSION

La mission première est de tenter de stabiliser ce public et de viser alors la sortie de la rue. Ce processus est facilité par des règles de fonctionnement souples avec des possibilités d'aller-retour entre l'hébergement et la rue, la tolérance à l'égard des consommations d'alcool, ainsi qu'un mode d'habitat individuel acceptant l'accueil de personne avec leur animal de compagnie.

L'accompagnement se poursuit quel que soit le parcours de la personne. Il est ainsi maintenu s'il est souhaité, y compris lors des hospitalisations, des incarcérations ou des retours prolongés sur les anciens « lieux de vie » (rue et/ou squat), afin de réduire les ruptures, de maintenir le lien et d'inscrire le dispositif dans une logique d'un parcours de santé et/ou de vie en s'appuyant autant que de besoin sur les services proposés dans le milieu ordinaire pour favoriser l'inclusion sociale et la citoyenneté.



## DURÉE DU SÉJOUR

Elle n'est pas limitée dans le temps, ce qui doit permettre de soutenir le projet, de valoriser les compétences et les capacités, même si cela n'aboutit pas à une autonomie complète. L'accompagnement mis à leur disposition, pluridisciplinaire, soutenu, non coercitif est sur le mode « d'aller-vers ». Il est centré également sur le développement du pouvoir d'agir, l'approche par les forces et la réduction des risques et des dommages.



**Aurore**  
ASSOCIATION

Contact Dispositif «NOUVEAU TOI(T)»

Tél. : 06.78.79.56.68

Courriel : [c.cappelli@aurore.asso.fr](mailto:c.cappelli@aurore.asso.fr)

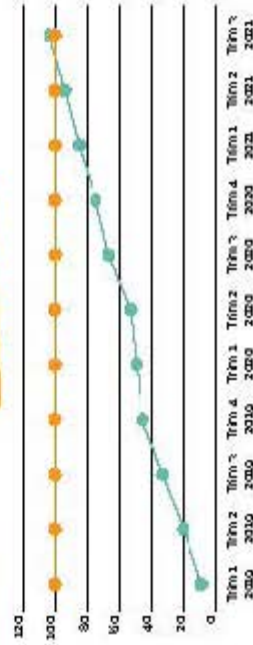
## MODALITÉS D'ORIENTATION ET D'INCLUSION

### QUI PEUT ORIENTER ?

Tous les professionnels de « première ligne », c'est à dire en lien direct avec le public concerné : rue, prison, soins, veille sociale, etc.

### L'INCLUSION DES PERSONNES

Objectif 500 personnes



— Le suivi-convié prévu (entrants et sortants du dispositif) permet l'inclusion d'environ 10 personnes chaque année.

### QUI COMPOSE LA COMMISSION D'INCLUSION ?

- Accueils de jours — Pôle Santé Mentale et Psychiatrie
- GJAO — Légale des personnes Détenues (lels)
- Samu Social (SMDPL)
- CSAPA — Équipe Mobile de Liaison
- CAARUD — Psychiatrie et Précarité

## LES PILIERS DU CHEZ-SOI D'ABORD

Espoir

Pes de caractères prédictif de réussite n'ont pas préalables

Soutien

Plaidoyer

Inconfort et insécurité liés à l'absence de logement

Empowerment

Responsabilité

Le démantèlement et les solutions de répit comme outils de la planification

La séparation des services d'accompagnement médico-social et de gestion locative adaptée

## LE GCSMS

C'est un modèle de gouvernance organisé en Groupement de Coopération Social et Médico-Social porté par **quatre acteurs** majeurs du médico-social de la région lyonnaise.



RÉTABLISSEMENT  
CHOIX



REVES  
LOGEMENT  
ESPOIR



COMMISSION D'ORIENTATION (CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENTS)

commission@ucsa-lyon.org

ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

contact@ucsa-lyon.org

GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

gestionlocative@ucsa-lyon.org

[www.ucsa-lyon.org](http://www.ucsa-lyon.org)



07 55 59 35 54



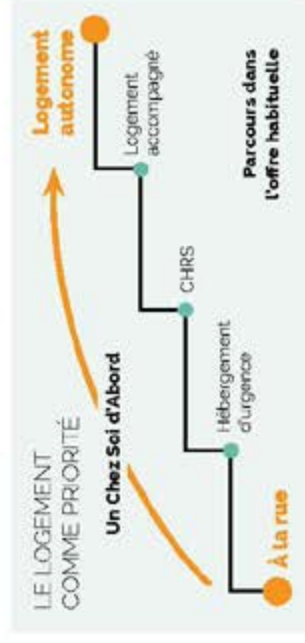
## LE DISPOSITIF

Ce programme phare de la politique du **Logement d'Abord** s'adresse aux personnes sans-abris les plus vulnérables qui présentent des troubles psychiatriques sévères.

Il propose une entrée en **logement rapide** et un **accompagnement médico-social intensif** par une équipe pluridisciplinaire pour permettre aux locataires de se maintenir dans le logement et d'avancer sur leur parcours de **rétablissement**.

### Principe de l'accompagnement

- Fonctionnement en binômes et en multi-référence
- Un ratio d'un professionnel pour 10 locataires



### Le modèle s'appuie sur 8 principes

- 1 Le logement est un droit fondamental
- 2 L'accès rapide à un logement ordinaire.
- 3 Le choix par la personne de son agenda et de son offre de services.
- 4 Un engagement à accompagner la personne autant que nécessaire.
- 5 Un accompagnement centré sur la notion de rétablissement en santé mentale.
- 6 Le développement d'une stratégie de réduction des risques et des dommages.
- 7 Un engagement soutenu et non coercitif.
- 8 La séparation des services de gestion locale et d'accompagnement.

**RIEN POUR LES LOCATAIRES SANS LES LOCATAIRES !**

## LE PUBLIC

### Les critères

- Être **sans-abri** ou en itinérance absolue (grille ETHOS 1 à 4).
- Être **volontaire** pour être logé et accompagné.
- Avoir un **diagnostic** d'une pathologie psychiatrique (schizophrénie ou troubles bipolaires).
- Nécessiter d'un **besoin d'accompagnement très élevé** (score MCAS  $\geq$  62).
- Avoir un **accès aux différents** droits, ouverts ou non (situation administrative régulière).



**24h/24** Permanence téléphonique dédiée aux locataires

## LE LOGEMENT

**Selon le choix des personnes (parc privé ou public) par le biais d'un contrat de sous-location :**

- **Visite de plusieurs appartements.**  
Loyers modérés (30 % max des ressources des personnes).
- **Aide à l'aménagement et l'installation.**  
Un Chez Soi d'Abord assure le risque locatif et le bon entretien du logement.

## L'ÉQUIPE

### Équipe pluridisciplinaire

- Infirmières
- Médiateurs de santé pairs
- Éducateurs, spécialistes
- Médecins (généralistes et psychiatres)
- Assistants sociaux de service
- Psychologue
- Chargés de maintenance
- Chargés de gestion locale
- Monitrice éducatrice
- Assistante administrative
- Comptables
- Coordinatrice
- Directeur

## LES CHIFFRES CLEFS DE 6 ANNÉES D'EXPÉRIMENTATION

**79 %** des personnes souffrent d'addiction et **50 %** d'une pathologie somatique chronique.

**85 %** des personnes toujours logées après **2 ans**

**100 %** des personnes souffrent de **maladies mentales**

**38 ans** âge moyen des personnes accompagnées

Durée des séjours d'hospitalisation **divisée par 2**

**2/3** d'hommes ayant auparavant vécu en moyenne **9,5 ans** sans chez soi et **4,5 ans** à la rue



## LE FINANCEMENT

**50 %** ars

Sur les actions de rétablissements

**50 %** dihal

Sur les activités d'intermédiation locative (IML)



**14 000 €**

**Coût annuel pour une place**

Les coûts évités grâce à la diminution du recours à l'hébergement d'urgence, des soins en psychiatrie et des incarcérations sont supérieurs au coût du programme.



Créée en 1973 à l'initiative d'avocats, de magistrats et de personnes sensibilisées aux problèmes de la délinquance et de la détention, « l'Association pour la Réinsertion Sociale » a ouvert des établissements et des services pour accompagner des personnes sortantes de prison, après les grandes mutineries du début des années 70. Historiquement, les 2 CHRS ont ouvert en 1975 et 1980, puis l'association a développé ses activités dans le but de favoriser l'inclusion sociale, dans le champ du logement et de l'hébergement et s'est ouverte à d'autres modes d'intervention comme le volet socio-judiciaire et beaucoup plus récemment à l'insertion par l'activité économique.

L'ARS95 est une association laïque, ancrée dans des valeurs profondément humanistes, qui porte une vision inclusive de la société et œuvre au quotidien contre toute forme d'exclusion et d'inégalité sociale. Elle recherche et construit des réponses aux problématiques de la société contemporaine en matière d'hébergement et de logement, d'insertion par l'activité économique, d'accès à l'emploi, de soutien à la parentalité ou de prévention de la récidive. La conviction partagée par les membres de l'ARS95 est que chaque être humain doit pouvoir accéder à l'autonomie et à la responsabilité.

## Les 3 pôles d'activité

L'association est organisée par pôles depuis le début d'année 2019, permettant de délimiter des champs d'activités et de compétences. Ces pôles ont été aussi créés pour répondre à des besoins de décloisonnement et de mutualisation des ressources, de rapprochement des communautés de travail, de mise en cohérence avec les politiques publiques, d'affirmation et de lisibilité d'un cap au regard de ces politiques.



## Le pôle hébergement/ logement

Les services s'inscrivent dans la logique du « **Logement d'abord** », qui place le logement, non pas comme l'aboutissement ultime du parcours d'insertion, mais comme la condition sine qua non du parcours d'insertion.

Cet objectif du « logement d'abord » nécessite aussi de travailler en pluridisciplinarité, en synergie autour des besoins des personnes, tels qu'elles peuvent l'exprimer.

L'autre axe prioritaire du pôle est de travailler autour de la restauration du lien social, de la prévention de l'isolement social, en organisant par exemple des événements en commun (ex : journée des droits des femmes, kermesse), des séjours de vacances pour travailler sur la partie « loisirs ».

Le **CHRS** les Ecureuils accueille 29 hommes, 22 femmes avec enfants et bientôt 12 femmes isolées. Il comprend un bâtiment collectif situé à Saint-Ouen-l'Aumône et des appartements dans le diffus sur la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

Le **service Solibail**, créé en 2011, permet de loger dignement et en toute confiance des ménages en difficulté dans le parc privé. L'ARS95 est opérateur de captation de logements et d'accompagnement social. Le parc actuel est composé de 235 appartements répartis dans le Val d'Oise et dans le nord des Yvelines, avec autant de ménages accompagnés.

Le **service AVDL** produit également des accompagnements individuels dans le cadre de dispositifs conduits pour le compte d'Action Logement Services, et notamment en faveur de victimes de violences conjugales (en lien avec 2 autres associations : Mon Ame Sœur et APUI Les Villageoises).

Des ateliers collectifs sont également programmés (90 par an) sur les thématiques du logement et du budget, dans le cadre d'un dispositif ASLH avec la DDETS 95 et d'un autre avec Action Logement Services, avec la création de supports ludiques et d'un catalogue de 15 séances différentes. Le service a ses locaux dans un appartement situé à Pontoise qui deviendra dans les prochains mois un appartement pédagogique, support d'apprentissages donc.

En 2016, la **maison-relais** de Cormeilles en Paris « **les Coquelicots** » a été intégrée à l'association. Elle est destinée au logement pérenne de personnes en situation de précarité (personnes isolées et familles) souffrant d'isolement social. La maison rassemble 38 places avec 23 logements (du T1 au T3).



Enfin, en 2019, l'ARS95 a été retenue pour expérimenter dans le Val d'Oise des **logements inclusifs** à destination de 6 personnes en situation de handicap psychique. L'objectif est de proposer du logement pérenne accompagné, en coordination avec l'hôpital et une association d'aide à domicile. Les personnes habitent dans des logements du bailleur social AB Habitat sur le territoire d'Argenteuil.

## Le pôle insertion et le pôle socio-judiciaire

Les **services du pôle insertion** visent à accompagner dans leur orientation professionnelle (travail sur le projet) des personnes qui le demandent, à les accompagner aussi pour la recherche d'un emploi ou le maintien dans leur emploi et à être soutenues dans la résolution des difficultés qu'elles rencontrent au quotidien et qui constituent des freins dans l'accès à l'emploi. Ils viennent parfois en complément des missions des professionnels des autres pôles d'activité de l'ARS95. Les facilitatrices d'emploi accompagnent ainsi 380 bénéficiaires du RSA et des habitants des quartiers politique de la ville.

2 chantiers d'insertion viennent compléter ces activités : l'un est une recyclerie textile qui se nomme COUSU MAIN et qui est localisée à Argenteuil et l'autre est un chantier bâtiment, de rénovation à Saint-Ouen-l'Aumône. Les 2 chantiers comportent respectivement 12 et 14 salariés en transition et 2 et 4 encadrants techniques. Nous ne perdons jamais de vue notre objectif de sortie en emploi durable de nos salariés avec en moyenne 2 sorties par mois en CDI actuellement.

Les **équipes du pôle socio-judiciaire** conduisent ou proposent toutes mesures, de réinsertion, d'évaluation ou d'accompagnement, socio-éducatives ou à caractère familial, dans le ressort du tribunal judiciaire de Pontoise et dans les maisons d'arrêt du Val d'Oise et des Hauts-de-Seine.

Créée en 1985, l'**antenne pénale** intervient sur mandat du parquet ou du siège afin d'accompagner les publics sous main de justice dans la phase pré-sententielle (Contrôle Judiciaire Socio-Educatif) et post-sententielle (Sursis Probatoire), mais aussi pour éclairer les décisions de justice au moyen des enquêtes sociales rapides et des enquêtes de personnalité. Son activité est complétée par des groupes de parole à destination des auteurs de violences conjugales et des auteurs d'infractions à caractère sexuel et des stages de sensibilisation dans le cadre de la composition pénale (achat d'actes sexuels et violences conjugales), en alternative aux poursuites.

Le pôle « familles » a été créé en 2020. Il comprend les 2 dispositifs de « **parloir père-enfants** » en maison d'arrêt (à Osny et à Nanterre) visant le soutien à la parentalité des pères détenus et la médiatisation des rencontres avec les enfants dans un espace adapté. A compter du mois de janvier 2020, il s'est enrichi d'un **espace de rencontre** situé dans les locaux de l'association à Pontoise, dont l'objectif est de maintenir, établir ou rétablir les liens entre les enfants et leurs parents dans des situations difficiles dans lesquelles le recours, à un lieu tiers avec un accompagnement spécifique est, durant une période transitoire, la seule solution possible.



52, rue des Grandes Côtes  
95 310 Saint Ouen l'Aumône

Tél. : 01.34.30.19.90

Courriel : [secretariat.direction@ars95.fr](mailto:secretariat.direction@ars95.fr)





---

Espace Social Pour l'Éducation la Réinsertion Et la Réflexion

Siège administratif • 9 chaussée Jules César, Bât. 2/Porte 206 - 95520 OSNY  
☎ 01 30 38 86 66 - 📠 01 30 38 86 67 • [secretariatgeneral@esperer-95.org](mailto:secretariatgeneral@esperer-95.org)

Siège social • 1, ancienne route de Rouen 95300 Pontoise

[www.esperer-95.org](http://www.esperer-95.org)

Association Loi 1901 n°06385 déclarée le 9 février 1979. J.O. du 16 février 1979